

## **Le républicain lorrain**

18 mai 2021

Virginie DEDOLA

### **Methanisation, ça pousse comme des champignons.**

Et pendant ce temps nos sols s'appauvrissent, on n'a que faire de la santé de la population et de la faune et de la végétation...

Une unité de méthanisation à Landres ! *"Oui, confirme le maire de ce village meurthe-et-mosellan d'un millier d'habitants près de Val de Briey. Ce projet est porté par un privé, sur un terrain lui appartenant rue de la Gare".* Si la construction a commencé, la consultation publique se poursuit en mairie jusqu'au 23 mai *"pour renseigner les gens et recueillir leurs éventuelles doléances"*, note Marc Ceccato. L'infrastructure ne se situe pas, en effet, au sein d'une ferme ou au milieu des champs comme souvent mais dans le village.

#### **Un investissement de 7 M€**

*"À la limite de la commune, là où existent déjà nos silos",* précise-t-on du côté de EMC2, la coopérative agricole qui le finance à hauteur de *"7 millions d'euros sans subvention"*. Les raisons d'un tel investissement pour une société connue jusqu'à présent à Landres pour la collecte et le négoce de céréales ainsi que la vente d'engrais, semences et machines ? *"EMC2 s'est lancée dans la méthanisation à travers une dizaine de projets sur notre territoire allant des frontières luxembourgeoise et belge jusqu'au nord de Dijon"*, annonce Grégory Baczynski, le directeur des opérations. *"L'objectif est d'offrir un nouveau débouché aux agriculteurs du secteur. Le gaz produit grâce à leurs effluents d'élevage sera directement injecté dans les tuyaux d'où notre volonté de l'implanter à Landres, proche du réseau, sur notre emprise foncière"*.

#### **Un service de A à Z pour 18 exploitations agricoles**

L'entreprise entend aussi participer à l'aventure des énergies renouvelables tout en créant de l'emploi, *"soit 3 équivalents temps plein à Landres et parfois plus selon les saisons"*, affirme Grégory Baczynski. *"Dix-huit fermes dans un rayon moyen de 7 km, éloignées au maximum de 10 km du site, deviendront nos fournisseurs, clients et actionnaires"*, dévoile Christophe Clesse, le chef de projet. Avec un détail qui a son importance : c'est la coopérative EMC2 qui finance, collectera lisier et fumier, le transformera et rapportera le digestat (l'engrais issu de la méthanisation) sur les parcelles. *"Un service qui s'avère intéressant et convainc ceux qui craignent de se lancer"*.

#### **Une installation sous contrôle**

L'installation classée, soumise à autorisation, devra répondre au cahier des charges de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour accueillir les *"28 000 tonnes par an"* d'excréments de bovins et équidés, eaux vertes et blanches après le nettoyage des salles de traite des vaches, ensilage maïs ou encore de méteil (mélange de céréales). *"On a sollicité un jury de nez (comme en parfumerie, NDLR), soulignent les deux porte-parole d'EMC2. Les cuves seront étanches pour éviter toute odeur. Quant au flux routier, les transports se feront surtout de novembre à mars car l'été les bêtes vivent dans les prés. On espère commencer cette activité à la fin de cette année"*.